Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée Ste Catherine - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Ste Catherine - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (8723)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 3%
Taux minimum de bacheliers professionnels fixé par le recteur : 50%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Ste Catherine - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (8723)	Jury par défaut	Autres candidats	17	47	47	47	17
		Bacheliers professionnels toutes séries	18	52	51	46	17

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Ste Catherine - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (8723)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	26	26	26	7	41,2 %
			Masculin	21	21	21	10	58,8 %
			Total	**47**	**47**	**47**	**17**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Féminin	21	20	18	4	23,5 %
			Masculin	31	31	28	13	76,5 %
			Total	**52**	**51**	**46**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Ste Catherine - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (8723)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Sans mention	10	10	10	5	62,5 %
				AB	6	6	6	2	25 %
				B	1	1	1	1	12,5 %
				Total	**17**	**17**	**17**	**8**	**100 %**
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	8	8	8	3	33,3 %
				AB	16	16	16	4	44,4 %
				B	2	2	2	2	22,2 %
				TB	3	3	3	0	0 %
				Total	**30**	**30**	**30**	**9**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	13	13	10	4	23,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				AB	16	15	13	5	29,4 %
				B	16	16	16	8	47,1 %
				TB	5	5	5	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**52**	**51**	**46**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Ste Catherine - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (8723)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	23	23	23	6	35,3 %
			Autres	24	24	24	11	64,7 %
			Total	**47**	**47**	**47**	**17**	**100 %**
		Bacheliers professionnels toutes séries	En terminale	48	48	45	16	94,1 %
			Autres	4	3	1	1	5,9 %
			Total	**52**	**51**	**46**	**17**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Ste Catherine - BTS - Services - Management en hôtellerie restauration (8723)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				
		Baccalauréat Professionnel	*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité
À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en Anglais	Moyenne	Important
	Moyenne générale	Moyenne sur bulletins	Très important
	Progression des moyennes	Comparaison des moyennes sur l'année de Première et 1er semestre de Terminale ou MAN	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants sur la fiche avenir et les bulletins (organisation, respect des délais, travail fait)	Essentiel
	Capacité à l'oral	Appréciations des enseignants (fiche avenir, bulletins), participation en cours (LV1/2), demande d'explication en cas de non compréhension	Très important
Savoir-être	Implication, capacité à s'investir, capacité d'organisation	Appréciations des enseignants sur la fiche avenir et les bulletins (organisation, respect des délais, travail fait), participation aux projets de classe	Essentiel
	Esprit d'équipe, autonomie	Appréciations des enseignants sur la fiche avenir et les bulletins (organisation, respect des délais, travail fait), participation aux projets de classe	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Capacité à réussir dans la formation, cohérence du projet	Fiche avenir (avis du conseil de classe sur la capacité de l'élève à réussir)	Essentiel
	Motivation	Projet de formation motivé + appréciations des bulletins	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d’évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas de langue vivante 2 obligatoire en BTS.

Critères « parcours en cordée de la réussite »

Vous avez indiqué au moment du paramétrage de vos critères généraux d'examen des vœux que votre formation prendrait en compte la participation des lycéens à une cordée de la réussite.Préciser si cette prise en compte a été effective lors de l'examen des candidatures

Oui.

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

1-Etude de la fiche avenir: l'avis du conseil de classe sur la capacité du jeune à réussir dans la spécialité choisie, permettant ainsi de voir si la demande du jeune est en cohérence avec la formation. Les appréciations de l'équipe enseignante, en privilégiant le savoir-être et la notion de travail. Implication dans la formation(curiosité professionnelle, motivation). Capacité à s'investir et à fournir des efforts pour atteindre les objectifs de la formation et devenir un citoyen de demain. Méthodes de travail (organiser, définir des priorités, mettre en place des outils pour réaliser ses objectifs et pallier à ses difficultés). Capacité à l'oral (prise de parole à bon escient, utilisation d'un vocabulaire approprié et professionnel). Esprit d'équipe (essentiel dans la capacité à manager dans le domaine de l'Hôtellerie-Restauration). Autonomie. Les moyennes des différentes matières: les résultats dans le domaine général (français, langues étrangères LV1 + LV2). Les résultats dans le domaine professionnel.
2- Etude des bulletins du cursus de Première/Terminale. Progression des différentes moyennes sur les 2 années au regard des recommandations des équipes enseignantes.
3- Lecture de la lettre de motivation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

1- Affiner son projet professionnel (métier envisagé) et son parcours de formation afin de porter un regar "critique" sur l'adéquation entre les compétences attendues dans le cursus de formation choisi et son profil personne et professionnel.
2- Faire preuve de curisité (professionnelle, intellectuelle...) vis à vis de l'établissement de formation dans lequel une demande a été faite (site de l'établissement, journée portes ouvertes).
3- Faire un travail sérieux sur la lettre de motivation (description du projet professionnel, choix de l'établissement = personnalisation de la lettre de motivation par rapport à l'établissement choisi, mettre en avant ses qualités, tenir compte de ses défauts en restant le plus honnête possible afin de retrouver une cohérence entre la fiche avenir, les bulletins et la lettre de motivation (connaissance de soi).

Signature :
David LETOURNEUR,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée Ste Catherine